

OBJET : ACTION REQUISE : Modifications du processus de paiement de Kenvue.
 Complétez l'inscription avant le 31 mars 2025 pour garantir des paiements ininterrompus

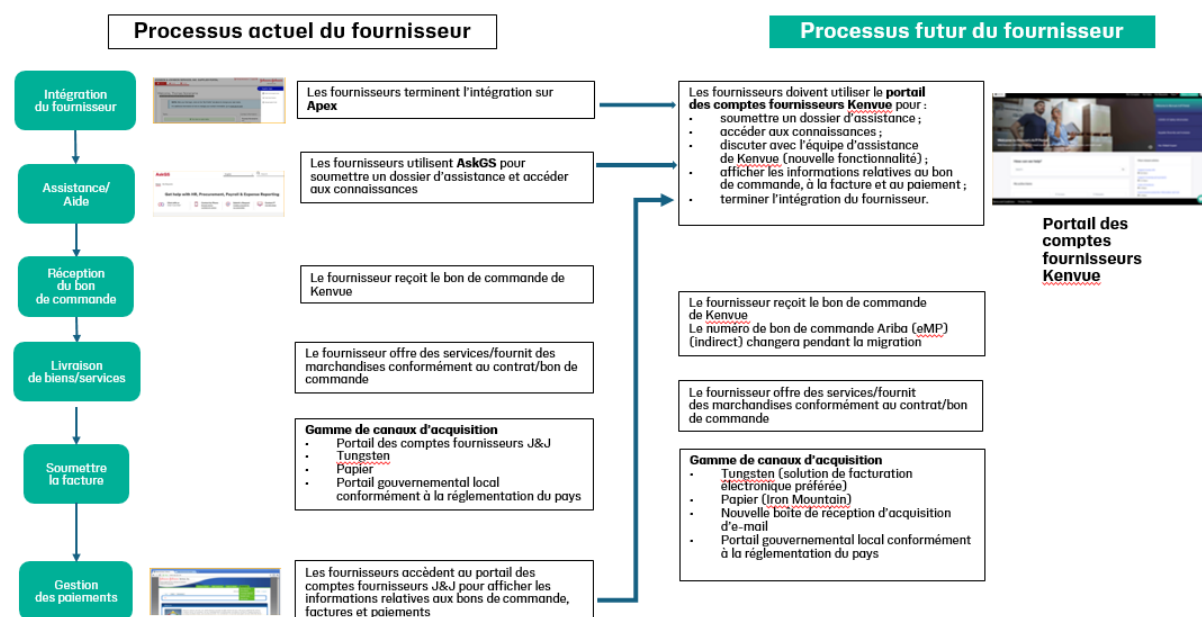


Cher partenaire,

Comme indiqué précédemment, Kenvue met en œuvre un nouveau système de traitement des factures en raison de la séparation des systèmes J&J, effectif le 31 mars 2025. Afin de garantir des paiements continus et ponctuels, vous devez effectuer certaines actions avant ce changement.

Modifications apportées aux systèmes de traitement des factures et des bons de commande

Fournisseurs - EMEA : **Lancement le 31 mars**



Les changements apportés aux systèmes de traitement des factures comprennent :

- À compter du 31 mars, les méthodes de facturation existantes du portail J&J et d'Ariba ne seront plus disponibles pour les fournisseurs de Kenvue. Veuillez noter que toute facture envoyée au portail J&J, par e-mail ou par boîte postale après la date limite du 18 mars (factures en format papier) ou 20 Mars (format électronique) ne sera pas traitée.
- Un nouveau portail de comptes fournisseurs (AP) Kenvue sera lancé en même temps que la solution de facturation électronique Tungsten sur certains

marchés. Tungsten est un réseau mondial de facturation électronique qui numérise les factures pour un commerce mondial plus rapide, plus facile et plus sûr. Il remplacera le portail AP actuel de J&J pour la soumission des factures. En fonction de votre volume annuel moyen de factures, vous pouvez décider d'utiliser soit leur portail Web soit leur solution intégrée. Le portail Web de Tungsten est gratuit pour les clients ayant moins de 52 factures par an. Nous vous recontacterons pour en savoir plus à ce sujet dans les prochains messages.

- Tous les bons de commande (PO) commençant par P#####N ou P#####R restés ouverts au moment de la transition **seront cloturés. Kenvue créera des bons de commande de remplacement avec un nouveau numéro** . Il n'y aura aucun impact sur tous les autres bons de commande.

Dates clés

- Dernier jour pour que Kenvue reçoive les factures papier : 18 mars 2025
- Dernier jour pour recevoir des factures en format électronique: 20 Mars 2025
- Premier jour où Kenvue recevra les factures après la transition : 31 mars 2025
 - Remarque : toutes les factures reçues entre le 20 et le 30 mars seront rejetées dans les anciens systèmes J&J et il vous sera demandé de les soumettre à nouveau après la mise en service.
- Date du dernier paiement à l'étranger : 17 mars 2025
- Date du dernier paiement national : 20 mars 2025
- Les paiements cesseront entre le 21 mars 2025 et le 30 mars 2025
- Les paiements reprendront normalement le 31 mars 2025

Actions requises

- Votre contact Kenvue vous contactera d'ici le 31 janvier pour vous guider tout au long du processus et répondre à toutes vos questions.
- Si vous n'utilisez pas actuellement Ariba, vous continuerez à recevoir vos bons de commande par e-mail. Pour les fournisseurs inscrits auprès d'Ariba, vous recevrez un e-mail de SAP Ariba contenant une nouvelle demande de relation commerciale (TRR). Pour continuer à effectuer des transactions avec Kenvue Ariba, il est essentiel d'accepter la TRR.
- Il peut être demandé aux fournisseurs disposant de catalogues de télécharger à nouveau la liste des produits ou services proposés dans notre nouveau profil. SAP Ariba vous contactera et nous vous recommandons de contacter votre service informatique si tel est le cas.
- Une fois le portail Kenvue AP mis en ligne le 31 mars 2025, vous recevrez un e-mail automatisé du « Portail Kenvue AP » qui comprendra des instructions sur la façon de vous inscrire et d'accéder au portail.
- Coordonner les livraisons et soumettre les factures pour assurer le paiement à temps.
- Si ce courrier doit être réacheminé au sein de votre organisation, veuillez nous aider à garantir que toute correspondance future soit envoyée au bon personnel. Nous vous demandons de transmettre cette correspondance, comme demandé, et de leur demander de répondre au courrier électronique en précisant le changement de coordonnées.

Modifications des PO : dispositions particulières pendant la phase de transition

- Tous les bons de commande commençant par P#####N ou P#####R restés ouverts (non exécutés ou partiellement exécutés) au moment de la transition seront fermés. Il n'y aura aucun impact sur les autres bons de commande.
- Kenvue créera des bons de commande de remplacement pour le solde restant, avec un nouveau numéro de bon de commande dans le nouveau système.
- Les fournisseurs recevront le nouveau bon de commande après la transition et toutes les factures devront être soumises avec le nouveau numéro de bon de commande.
- Il n'y aura aucun impact sur les bons de commande qui seront livrés dans leur intégralité avant la période de transition.

Portail AP

À compter du 31 mars 2025, les fournisseurs auront accès à un nouveau portail de comptes fournisseurs (AP). Les fournisseurs peuvent utiliser le portail AP Kenvue pour soumettre et répondre à des tickets d'assistance, accéder à des articles de connaissances et à des politiques, discuter avec l'équipe d'assistance Kenvue, gérer leur compte, consulter l'état des commandes et suivre les factures et les paiements.

Changement de nom de l'entreprise

Alors que nous continuons à promouvoir Kenvue en tant qu'entreprise indépendante et autonome, nous mettons à jour le nom de notre entreprise dans les pays où nos filiales Kenvue contiennent encore une référence « Johnson & Johnson ».

Nous mettrons à jour le nom de notre société pour les entités ci-dessous en **France** et au **Royaume-Uni le 31 mars 2025 (ci-après dénommée « date d'entrée en vigueur »)**. Nous partagerons le nouveau nom à l'approche de la date, cependant, veuillez noter qu'il ne sera effectif qu'une fois enregistré auprès des autorités locales.

Il est important de noter que nous mettrons uniquement à jour le nom de l'entreprise ; il n'y aura aucun changement à notre numéro d'identification fiscale ou à notre numéro d'enregistrement d'entreprise.

Pays	Entités juridiques susceptibles de changer de nom
Royaume-Uni	<ul style="list-style-type: none">• Consumer Services Johnson & Johnson EAME Ltd.• Johnson & Johnson Limited
France	<ul style="list-style-type: none">• Johnson & Johnson Consumer Holdings France• Johnson & Johnson Santé Beauté France (site de production de Sezzane)

Les autres entités non mentionnées ci-dessus ne sont pas concernées par le changement de nom de la société.

- Toutes les commandes d'achat pour le Royaume-Uni et la France refléteront le nouveau nom de la société après la date d'entrée en vigueur.
- Les fournisseurs doivent utiliser le nouveau nom de l'entreprise pour facturer les entités susmentionnées au Royaume-Uni et en France après la date d'entrée en

vigueur. Veuillez noter que toute facture contenant des informations de facturation incorrectes sera rejetée.

- Les fournisseurs doivent s'assurer que tous les documents, licences, enregistrements, devis ou offres reflètent le nouveau nom de l'entreprise après la date d'entrée en vigueur.
- Tous les contrats existants, y compris les accords de qualité, restent valables. Nous profiterons de l'occasion pour mettre à jour le nouveau nom lors des renouvellements/addenda ultérieurs.

Nous vous fournirons plus de détails sur le nom mis à jour à l'approche de la date de transition.

De plus amples informations seront fournies dans les mois à venir, mais en cas de questions, veuillez envoyer un e-mail à la [boîte aux lettres centrale des fournisseurs](#).

Cordialement,
Service Achats Kenvue